

Réf: Dossier 439531

Avis de constitution

SOCIETE « CENTRE DE SOINS INFIRMIER D'ANANI »

Siège ABIDJAN, PORT-BOUET, ANANI. NON LOIN DU
ROND POINT D'ANANI ET DU COMPLEXE SCOLAIRE NOCES
DE CANA, Lot 812, Ilot 181

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 12/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE DE SOINS INFIRMIER
D'ANANI »

Objet : CREATION ET EXPLOITATION D'UN CENTRE
MEDICAL

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

L'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie de biens sociaux

La prise en location gérance de tous fonds de
commerce

La prise de participations dans toute société
existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilières,
se rapportant directement ou indirectement à l'objet
social ou pouvant en faciliter l'extension ou le
développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (30,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, PORT-BOUET, ANANI. NON LOIN DU ROND POINT D'ANANI ET DU COMPLEXE SCOLAIRE NOCES DE CANA, Lot 812, Ilot 181

Dirigeant(s) M SANLE DIAMBRA ELOI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09429 du 10/09/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°55333/GTCA/RC/2025 du 10/09/2025

